

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 21/01/2022 L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,

Nombre de membres en exercice : 37 **Etaient présents,**

Nombre de présents : 30 Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe à partir de 19H15, BEAUCHEF Régis, BLOUET Jean-Pierre, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, BRETON Dominique, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DUBREUIL Benoît, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAIGNON Loïc, GRANDIN Philippe jusqu'à 20H20, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROGER Joël, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe

Nombre de votants : 35 **Absents excusés :** Mmes MM ALLEAUME Philippe jusqu'à 19H15, BOUVIER-WITTER Françoise, GRANDIN Philippe à partir de 20H20, LERAY Christophe

Présents par procuration : Mmes MM. CANU Emmanuel (pouvoir à M. LEROUX Éric), DREUX-COUSIN Virginie (pouvoir à Mme CHEVALIER Manuela), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT Michel), HAIRIE François (pouvoir à M. TURCAN Philippe), MARTEAU Mildred (pouvoir à M. JARRY Sylvain)

Secrétaire de séance : M. GAIGNON Loïc

ADMINISTRATION GENERALE

Equipement scénique-Théâtre de Couterne : demande de subvention-plan de financement

Le montant est estimé à 54 191.78 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

LEADER : 60 %, soit 32 515.06 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE : 20 %, soit 10 838.36 €

Participation CC ANDAINE-PASSAIS : 10 838.36 € (20 %)

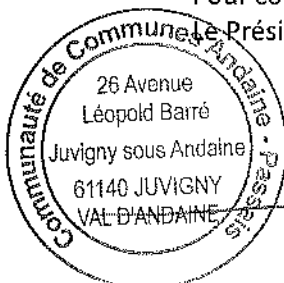
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le plan de financement tel que détaillé ci-avant et d'engager les dépenses ;
- **DELEGUE** au Président l'actualisation du plan de financement en cas de modifications des aides financières attribuées par les financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier fonds Européens Leader
- **AUTORISE** le Président à déposer et solliciter les subventions auprès des autres financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à lancer à lancer une consultation en procédure adaptée pour un marché d'acquisition et installation d'équipements scéniques (son, lumière)
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,



Accusé de réception en préfecture
061-200068443-20220127-202215-DE
Date de télétransmission : 03/02/2022
Date de réception préfecture : 03/02/2022